

Paule Terreaux

Coach et Thérapeute

Accompagner avec les émotions

Oser les émotions

pour un accompagnement soutenant et une transformation en profondeur

Une formation pour quoi ?

- Prendre la mesure de la part émotionnelle dans tout ce que nous vivons et de l'importance d'en tenir compte dans la relation d'accompagnement
- Développer sa capacité à fréquenter les émotions, à accueillir positivement cette réalité et à en parler de manière juste
- Cultiver l'art de se repérer dans le champ émotionnel, de reconnaître les émotions et de les nommer avec précision
- Développer sa capacité à percevoir les besoins que révèlent les émotions et à les appréhender de manière responsable
- Apprendre à accompagner l'autre en accordant aux émotions l'attention dont elles ont besoin, ce qui suppose présence, vigilance à ses propres émotions, compréhension de ce qui se joue et confiance dans les ressources de l'autre

Pour qui ?

- Coachs, thérapeutes, professionnels de la relation d'aide, praticiens du bien-être
- Toute personne qui se reconnaît dans un rôle d'accompagnement

Où et quand ?

- A Pont-à-Mousson (accessible par TER et TGV)
- Les 20, 21, 22, 23 février 2024 de 9h à 17h (1h de pause déjeuner)

Une formation résolument :

- ancrée dans la réalité, grâce aux apports de la formatrice et des participants
- centrée sur l'expérience personnelle pour mieux comprendre et se projeter
- orientée vers la mise en application avec de nombreuses mises en situation

Combien ?

- Particulier ou micro-entrepreneur auto-financé : 1357 € net de taxes
1111 € avant le 20 janvier 2024 !
- Personne financée par un organisme collecteur : 1696 € net de taxes
- Entreprise : 2000 € net de taxes

Le prix comprend :

- Une rencontre préalable pour exprimer vos motivations, expliciter vos attentes en regard de votre expérience et préciser votre objectif
- Quatre journées de formation avec de nombreuses mises en situation
- Des fiches pratiques sur les outils et modèles
- L'accès au réseau des anciens stagiaires pour partager questions, réflexions, expériences et bénéficier du soutien de la formatrice
- La possibilité de refaire la formation à prix libre pour approfondir et s'entraîner

Les plus :

- La certification Qualiopi qui permet de solliciter les organismes financeurs de la formation professionnelle (en coopération avec Kèpos et FORMAXL)
- Un équilibre entre apports de la formatrice, contribution du groupe, écoute de ses

SARL Terreaux – RCS Nancy 895 061 950 en coopération avec un organisme certifié Qualiopi

31 Pré Hayer – 54700 Pont-à-Mousson – paule@terreaux.fr – 07 82 72 52 90

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44540402854 auprès du préfet de la région Grand-Est

émotions et mise en situation d'accompagnement

- Une opportunité pour revisiter sa propre relation aux émotions
- De nombreux outils et modèles pour sensibiliser et accompagner

Une formatrice coach et thérapeute

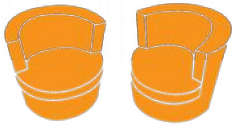
- Engagée depuis 25 ans au sein de l'association Vivre et Aimer qui accompagne dans la reconnaissance des émotions et des besoins sous-jacents
- Formée dès 2000 à la méthode Thomas Gordon qui accompagne la personne dans son émotion
- Coach professionnelle depuis 7 ans, certifiée PCC par la fédération internationale de coaching ICF
- Thérapeute après plus de 7 ans de formation chez Indépendance Way, école de PNL humaniste, également formée par l'IFAS, école humaniste de Gestalt



Le programme

Mieux comprendre et vivre avec ses émotions pour accompagner dans le champ émotionnel en toute confiance

| | |
|--|---|
| <p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none">• L'intérêt d'accompagner avec les émotions• Les capacités nécessaires <p>La personne est un tout</p> <ul style="list-style-type: none">• Tête Coeur Tripes• Trois centres à la fois actifs et réceptifs• En permanence mobilisés et impliqués• Suscitant des ancrages• Des modèles et des outils <p>Les émotions</p> <ul style="list-style-type: none">• Essentielles dans nos vies• De quoi parle-t-on ?• Une ressource qui nous est donnée• Des grandes familles d'émotions• Une diversité de nuances• Des indices pour les reconnaître<ul style="list-style-type: none">◦ En soi◦ Chez l'autre• Des modèles et des outils <p>Les besoins</p> <ul style="list-style-type: none">• Une expression légitime• De grandes familles de besoins• Comment répondre aux besoins ?• Cultiver la conscience des besoins• Une émotion peut en cacher une autre• Des modèles et des outils | <p>Accompagner avec les émotions</p> <ul style="list-style-type: none">• Sa relation personnelle aux émotions<ul style="list-style-type: none">◦ Mes émotions◦ Les émotions des autres◦ Les émotions qui me mettent mal à l'aise• Attention à ses propres émotions<ul style="list-style-type: none">◦ Vérifier sa disponibilité◦ Se rendre disponible◦ Rester et se montrer disponible◦ Gérer les déstabilisations• Inviter l'autre dans le champ émotionnel<ul style="list-style-type: none">◦ Des outils simples◦ De la pratique• Accompagner l'autre dans son émotion<ul style="list-style-type: none">◦ Accueillir◦ Autoriser◦ Encourager◦ Questionner◦ Mettre à profit◦ Des outils simples◦ De la pratique• Eduquer à l'auto-accompagnement<ul style="list-style-type: none">◦ Des outils performants• De l'intérêt de stimuler une émotion<ul style="list-style-type: none">◦ Dans quels cas ?• Quand il faut momentanément mettre l'émotion à distance<ul style="list-style-type: none">◦ Des outils simples |
|--|---|



Paule Terreaux

Coach et Thérapeute

Bulletin d'inscription

Merci de bien vouloir compléter ce bulletin et le retourner à :
Paule Terreaux – 31 Pré Hayer – 54700 Pont-à-Mousson – paule@terreaux.fr

ENTREPRISE :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

SIGNATAIRE habilité à engager l'entreprise :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Cette formation est financée par un ORGANISME COLLECTEUR ? Oui - Non

Si oui, lequel :

Adresse :

Code postal : Ville :

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

ACTION DE FORMATION :

| Accompagner avec les émotions | |
|---|---|
| Les 20, 21, 22, 23 février 2024 de 9h à 17h (1h de pause déjeuner) | À Pont-à-Mousson (accessible par TER et TGV) |
| Tarif particulier ou micro-entrepreneur auto-financé : 1357 € (1111 € avant le 20 janvier 2024) | |
| Tarif personne financée par un organisme collecteur : 1696 € | |
| Tarif entreprise : 2000 € | <i>Tarifs nets de taxes</i> |

Un contrat de formation (pour les particuliers) ou une convention de formation (pour les entreprises) vous sera transmis(e) à réception de ce bulletin d'inscription.

La signature du présent bulletin vaut acceptation des conditions générales de vente qui figurent au verso.

Fait à : Le :

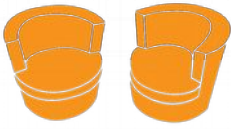
Signature :

Cachet de l'entreprise :

SARL Terreaux – RCS Nancy 895 061 950 en coopération avec un organisme certifié Qualiopi

31 Pré Hayer – 54700 Pont-à-Mousson – paule@terreaux.fr – 07 82 72 52 90

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44540402854 auprès du préfet de la région Grand-Est



Paule Terreaux

Coach et Thérapeute

Conditions générales de vente Entreprises

DOCUMENTS CONTRACTUELS

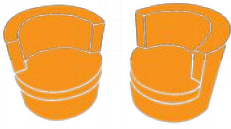
- À réception du bulletin d'inscription dûment complété, signé et de l'acompte (ou de l'accord de prise en charge), Paule Terreaux (ou Kèpos) adresse au client une convention de formation en deux exemplaires, le programme de la formation, ainsi qu'une facture correspondant au prix total de la formation.
- Afin de confirmer l'inscription, le client retournera un exemplaire de la convention dûment complétée et signée et le règlement de la somme due, au plus tard 30 jours avant le début de la formation.
- Quelques jours avant le début de la formation, l'organisme envoie au participant, par courrier électronique, la convocation lui précisant le lieu de la formation ainsi que les horaires.
- Pour chaque étape de la formation, la formatrice fait signer une feuille d'émargement au participant. Pour assurer à la formation une assise pédagogique stable, ainsi qu'une bonne organisation, le participant s'engage à suivre la formation dans son intégralité.

PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENT

- L'organisme de formation étant exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée, nos prix sont indiqués nets de taxes.
- Nos formations sont à régler intégralement à la commande ou au plus tard 30 jours avant le démarrage, sauf dispositions particulières expressément convenues.
- Si le participant souhaite que le règlement soit pris en charge par un organisme collecteur dont il dépend, il lui appartient de fait une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de la demande, de l'indiquer explicitement sur son bon de commande, et de s'assurer de la bonne fin de paiement. En cas de prise en charge partielle, le reliquat est facturé au client.

ANNULATION ET DÉBIT

- Toute demande d'annulation doit impérativement être notifiée par écrit à Paule Terreaux.
- Si cette demande d'annulation lui parvient moins de 30 jours avant le début de la formation, un dédit de 30 % du montant de la formation est dû.
- Si elle lui parvient moins de 3 semaines avant le début de la formation, la totalité du montant de la formation est due.
- En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme de formation, le montant dû est calculé au prorata.
- En cas de litige, les cocontractants, préalablement à toute action en justice, rechercheront un règlement amiable des difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution de la convention de formation.



Paule Terreaux

Coach et Thérapeute

Conditions générales de vente Particuliers

DOCUMENTS CONTRACTUELS

- À réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé, Paule Terreaux adresse au client un contrat de formation en deux exemplaires, précisant le prix total de la formation ainsi que le programme de la formation.
- Afin de confirmer l'inscription, le client retourne un exemplaire du contrat dûment complété et signé. Il dispose d'un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter.
- A l'expiration du délai de rétractation, Paule Terreaux adresse une facture d'acompte correspondant à 30 % du prix total convenu.
- Quelques jours avant le début de la formation, l'organisme envoie au participant, par courrier électronique, la convocation lui précisant le lieu de la formation ainsi que les horaires.
- Pour chaque étape de la formation, la formatrice fait signer une feuille d'émargement au participant. Pour assurer à la formation une assise pédagogique stable, ainsi qu'une bonne organisation, le participant s'engage à suivre la formation dans son intégralité.

PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENT

- L'organisme de formation étant exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée, nos prix sont indiqués nets de taxes.
- Nos formations sont à régler : 30 % à l'expiration du délai de rétractation puis sur présentation de factures au fur et à mesure de l'exécution de l'action de formation.

ANNULATION ET DÉDIT

- Toute demande d'annulation doit impérativement être notifiée par écrit à Paule Terreaux.
- Si cette demande d'annulation lui parvient moins de 30 jours avant le début de la formation, un dédit de 30 % du montant de la formation est dû sauf cas de force majeure.
- En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention du fait de l'organisme de formation, le montant dû est calculé au prorata.
- En cas de litige, les cocontractants, préalablement à toute action en justice, rechercheront un règlement amiable des difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution de la convention de formation.